

# Syndicats

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **33 (1996)**

Heft 1274

PDF erstellt am: **08.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Quand un syndicaliste rencontre un autre syndicaliste...

*Se connaître, se comprendre pour agir en commun par-dessus les frontières.*

*Ces frontières dont aujourd'hui le capital se moque, il est temps que les salariés les surmontent pour faire naître une solidarité régionale.*

RÉUNIS DERNIÈREMENT à Meyrin près de Genève, ils étaient une centaine de militants de l'Ain, de la Haute-Savoie, du Valais, du canton de Vaud et de Genève, représentant treize syndicats français et suisses au premier forum du Conseil intersyndical de l'arc lémanique (CISAL). Après des exposés introductifs sur la mondialisation, l'exclusion et la réduction du temps de travail, les participants ont planché en groupes. Les thèmes à l'ordre du jour: création d'emplois; immigration, chômage et urbanisme; le temps de travail; salaire minimum et reconnaissance des qualifications; le rôle des services publics.

## Tirer profit des expériences de chacun

Au-delà des questions abordées, une telle rencontre favorise le rapprochement de militants issus de cultures politiques et syndicales fort différentes. Tout au long du forum, on a senti une volonté réciproque de tirer profit des expériences de chacun, dans l'objectif commun de renforcer l'action syndicale. Apprendre de la pratique helvétique, qui certes connaît un déclin de la concordance mais qui continue de privilégier la négociation à l'affrontement; apprendre aussi des luttes en France, une société instable où prédominent en permanence les rapports de force et où l'affrontement précède en général la négociation.

Les débats ont révélé que l'apprentissage mutuel et le métissage syndical ne se réalisent pas d'un jour à l'autre, mais qu'ils exigeront des rencontres régulières. Quelques participants romands ont cru bon de fustiger ce qu'ils ont appelé la mollesse syndicale helvétique au nom de la combativité qu'ils prêtent à leurs collègues français. Les mêmes ont tenté de chercher l'équivalent helvétique des banlieues françaises et nié le rôle positif des organisations syndicales suisses dans l'intégration des travailleurs immigrés. Comme s'ils avaient besoin de noircir la situation de leur pays pour stimuler l'action syndicale. A l'inverse, l'évocation de différentes formes du revenu minimum d'insertion, récemment introduites dans des cantons romands, a alimenté la controverse qui oppose les

organisations syndicales françaises sur ce sujet.

Il s'agit là de péchés de jeunesse que le renouvellement régulier de ces rencontres devrait facilement faire disparaître. Par ailleurs le débat a révélé l'importance de relations plus étroites avec les milieux associatifs. La présence de ceux-ci lors du prochain forum devrait développer le mouvement déclenché par le CISAL vers une véritable concertation régionale élargie. *dm*

## COÛTS DE LA SANTÉ

### Des caisses qui calment le jeu

LA NOUVELLE LOI sur l'assurance-maladie (LAMal) doit contribuer à la maîtrise des coûts de la santé. Nombre d'assurés n'ont pas encore perçu cet effet voulu par le législateur. D'une part la majorité des cantons n'a pas joué le jeu en renonçant à une partie des subventions allouées par la Confédération. D'autre part il faut du temps pour que fonctionnent les mécanismes mis en place – planification hospitalière et concurrence notamment.

Pourtant une innovation instituée par la LAMal, la caisse de santé (HMO), fait la preuve de son efficacité. Les premiers résultats fournis par le Centre de santé de Zurich-Wiedikon en témoignent. Ce centre, le plus ancien de Suisse, annonce pour 1994 des coûts inférieurs de 34% à ceux d'un échantillon comparable de la ville de Zurich.

Le centre, qui regroupe 7200 assurés, veille à n'hospitaliser ses patients qu'en cas de nécessité et pour une durée justifiée. Résultat, des coûts abaissés de 40%. Même succès à propos des médicaments: 114 francs par membre et par année (1994) contre 281 francs pour le canton de Zurich et 297 francs pour la Suisse. La prescription systématique de produits génériques permet à elle seule une économie de 10%. Enfin le centre examine avec soin le besoin d'adresser les patients à des spécialistes.

Le médecin responsable du centre de santé de Zurich-Wiedikon prévoit des économies du même ordre de grandeur pour 1995 et des résultats meilleurs encore pour 1996. *jd*

Source: *Tages Anzeiger*, 13. 9. 1996